



## Réunissons-nous dans nos écoles ! Rejoignons la mobilisation et la grève pour l'annulation des suppressions de postes et l'abandon du « choc des savoirs » !

Dans la continuité du puissant mouvement de grève initié en Seine-Saint-Denis, plus de 5 000 collègues des collèges, des lycées mais aussi des écoles, avec à leur côté de nombreux parents d'élève, ont manifesté le 7 mars en direction du ministère pour exiger l'annulation des suppressions de postes, les créations nécessaires ainsi que le retrait des groupes de niveaux instaurés par le « choc des savoirs »

La ministre Belloubet, en difficulté, maintient néanmoins sa réforme et les 692 millions d'économies budgétaires dans l'Éducation nationale. Si elle indique que des temps d'enseignement en français et maths au collège pourraient être organisés en groupe classe, elle s'empresse de préciser : ils seront « dérogatoires » et tout à fait minoritaires. ...

C'est pourquoi les 450 collègues de Seine-Saint-Denis réunis en AG à l'issue de la manifestation ont décidé la reconduction de la grève

**Les revendications exprimées depuis deux semaines en Seine-Saint-Denis (et ailleurs), et notamment le 7 mars, ne concernent-elles que les personnels du 2<sup>nd</sup> degré ? En aucun cas !**

Nos écoles sont frappées de plein fouet par les 650 suppressions de postes décidées par ce gouvernement pour la rentrée. Ni les parents, ni les personnels ne l'acceptent. C'est ainsi que, encore ces derniers jours, 500 manifestants se sont rassemblés à Paris et 130 à Narbonne pendant les instances relatives à la carte scolaire pour exiger l'annulation des fermetures de classes.

Ces suppressions de postes ne pourront en effet qu'entraîner des effectifs toujours plus chargés, des remplacements encore moins assurés et aggraver les conséquences de l'inclusion scolaire systématique et forcée.

Quant aux groupes de niveaux mis en place au collège par le « choc des savoirs », maintenus par la ministre Belloubet, ils auront également des conséquences très concrètes pour les enseignants du 1<sup>er</sup> degré.

Déjà les injonctions commencent pour que les collègues de cycle 3 et les directeurs trient les élèves de de leurs écoles pour mettre en place les groupes de niveaux au collège. Ainsi par exemple, dans un département, voici le message d'une circonscription qu'ont reçu les enseignants de cycle 3:

« *Nous vous proposons la prochaine réunion selon les modalités suivantes :*

- *Date : Mardi 2 avril 2024*

- *Horaires : à partir de 17h15*

- *Objet : Conception des évaluations pour les groupes de niveaux des futures 6èmes »*

Tout comme leurs collègues du second degré, les personnels des écoles en ont assez des suppressions de postes : ils exigent qu'elles soient annulées et que tous les postes nécessaires soient créés ! Tout comme leurs collègues du second degré, les personnels des écoles refusent de trier leurs élèves !

Lundi 11 mars, la totalité des départements auront repris le travail. Alors que depuis deux semaines nos collègues de Seine-Saint-Denis reconduisent la grève pour défendre les revendications, le SNUDI-FO invite les personnels à se réunir dès lundi dans leurs écoles, dans leurs communes, y compris avec les parents d'élèves, afin de discuter de cette situation.

Persuadé que les sempiternelles journées d'action isolées ne permettront pas de faire plier ce gouvernement, il appelle tous les personnels à rejoindre la mobilisation et la grève déclenchée en Seine-Saint-Denis, et qui s'étend dans les départements, pour exiger l'annulation des suppressions de postes, les créations de postes nécessaires dans les écoles et les établissements sociaux et médico-sociaux ainsi que l'abandon du « choc des savoirs » !

Montreuil, le 8 mars 2024